

Corbeilles, le 21 mai 2021

Madame, Monsieur,

Comme tous les étés, l'Oeuvre Universitaire du Loiret (OUL) vous propose des séjours de six à douze jours pour les enfants de 4 ans à 16 ans. Ces séjours sont réservés aux familles bénéficiaires de bons CAF ou MSA.

Sachant que l'OUL contribue aux frais de séjour et que la valeur des bons vacances CAF est déduite, le coût restant à la charge de la Commune et de la famille s'élève par enfant à :

- 115 € pour les séjours à Ingrannes (6 jours)
- 145 € pour les séjours de 6 à 9 jours
- 195 € pour les séjours de 12 jours.

**Avec la participation financière du Centre Communal d'Action Sociale de la commune qui souhaite renouveler cette action, le reste à charge de la famille s'élève donc par enfant à :**

- 26 € pour les séjours à Ingrannes - participation du CCAS de 89 €
- 31 € pour les séjours de 6 à 9 jours - participation du CCAS 114 €
- 43 € pour les séjours de 12 jours - participation du CCAS de 152 €

Pour inscrire votre ou vos enfants se présenter dans la mesure du possible aux permanences du CCAS : les lundis après-midi de 14 h à 17 h ou les jeudis matin de 9 h à 11 h 30.

Le catalogue est à votre disposition en mairie ou consultable sur le site :  
[www.corbeillesengatinais.fr](http://www.corbeillesengatinais.fr).

**Vous munir :**

- du document ou de la copie « Aides aux vacances **enfants** VACAF 2021 » délivré par la CAF ou la MSA.
- d'un moyen de paiement : soit par chèque avec possibilité d'encaissement différé ou soit par CB paiement par téléphone.

**Faire le choix** de 2 séjours par ordre de préférence.

Les places en séjour étant limitées, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Le test ou brevet de natation peut être donné plus tard.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée aux Affaires sociales,  
Vice-Présidente du CCAS  
Isabelle MARTIN